



BULLETIN D'INFORMATION sur le trafic aérien en Ile-de-France

ORLY CDG LE BOURGET

n°3 / Janvier-Février-Mars 2008



La direction des services de la Navigation aérienne a le plaisir de vous adresser le bulletin d'information n°3 sur le trafic aérien en Ile-de-France. Il concerne les données du premier trimestre 2008.

L'Acnusa et la DGAC ont fait le point des mesures inhérentes au Grenelle de l'environnement en matière d'aviation le 20 mars dernier devant les membres du groupe de suivi Acnusa (élus et associations).

L'ensemble de ces mesures est disponible sur le site de la DGAC www.aviation-civile.gouv.fr dans la rubrique environnement > nuisances sonores.

Vous pouvez également retrouver ce bulletin sur www.aviation-civile.gouv.fr ou www.dgac.fr ou encore vous abonner pour le recevoir gratuitement par lettre électronique auprès de la mission environnement environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr en nous communiquant votre adresse électronique ou celle du destinataire choisi. ■



Trafic des 3 aéroports

		Nombre de mouvements	Evolution même mois année précédente	Cumul à janvier	Evolution cumul à janvier année précédente	Jour de pointe	
Orly	Janv.	19 827	+0,61 %	19 827	+0,61 %	25 janv.	735
	Fév.	17 624	-6,53 %	37 451	-1,22 %	22 fév.	745
	Mars	20 051	-1,83 %	57 502	-1,43 %	20 mars	740
CDG	Janv.	44 760	+0,94 %	44 760	+0,94 %	10 janv.	1 552
	Fév.	42 111	+0,68 %	86 871	+2,53 %	21 fév.	1 564
	Mars	45 364	-4,11 %	132 235	+1,40 %	13 mars	1 586
Le Bourget	Janv.	4 801	+2,17 %	4 801	+2,17 %	25 janv.	258
	Fév.	4 954	+3,87 %	9 755	+4,85 %	20 fév.	232
	Mars	5 117	-7,72 %	14 872	+0,15 %	28 mars	227

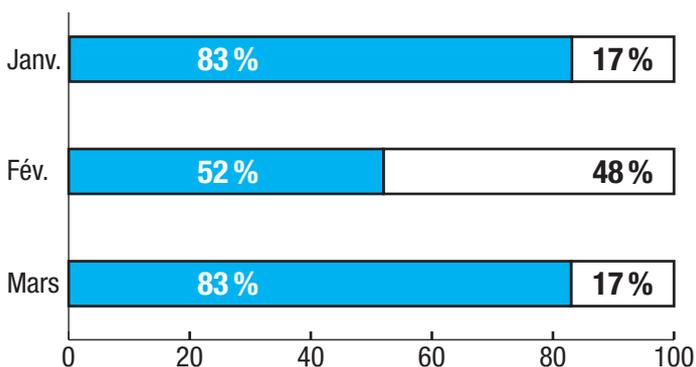
Ces chiffres concernent l'ensemble des vols IFR (vols aux instruments) contrôlés par la navigation aérienne. Outre le trafic commercial, ils incluent les vols militaires, sanitaires et d'Etat notamment.



Configuration est/ouest

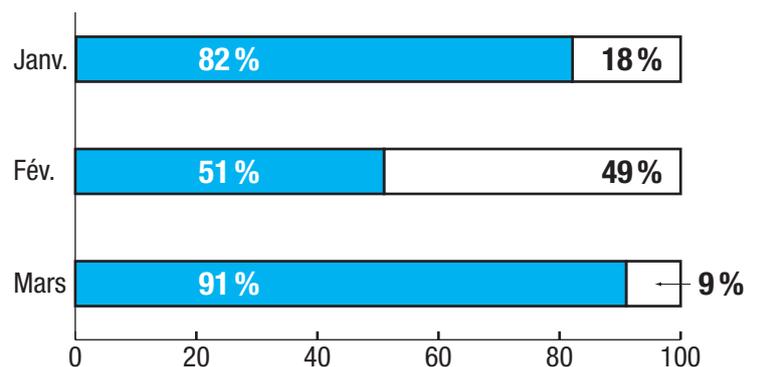
AÉROPORT D'ORLY

(en % du temps)



AÉROPORT CDG

(en % du temps)



Les avions décollent et atterrissent face au vent. Deux dispositifs de circulation aérienne existent ainsi autour des aéroports parisiens :

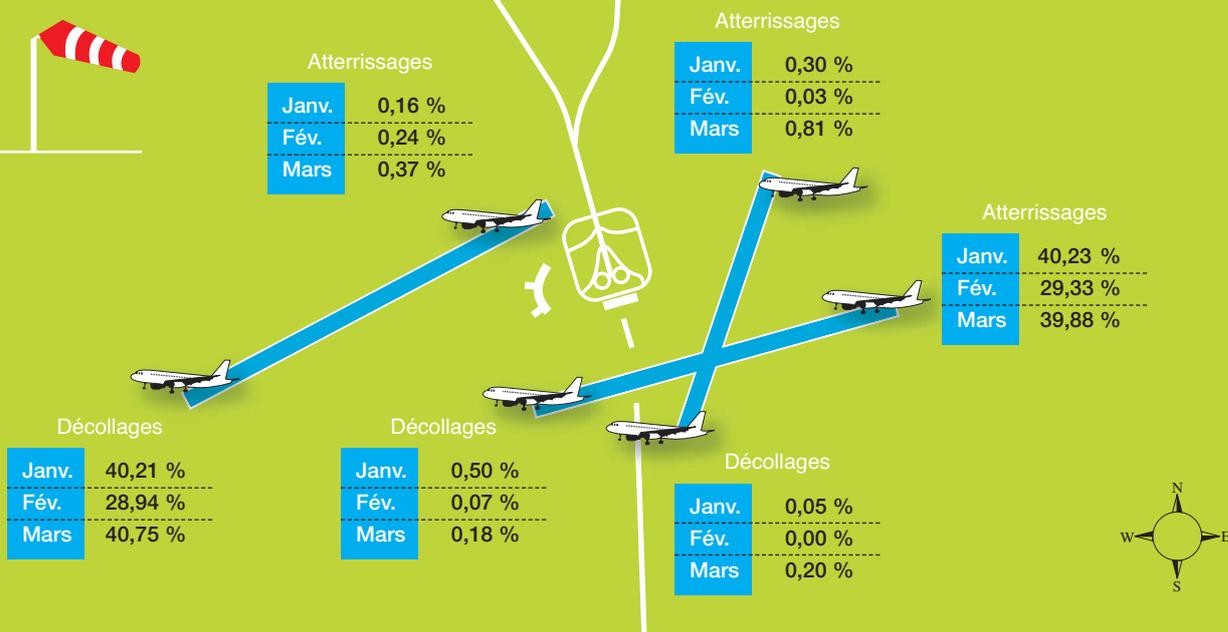
- un dispositif dit "configuration face à l'ouest" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'ouest.
- un dispositif dit "configuration face à l'est" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'est.



Utilisation des seuils de piste / Orly

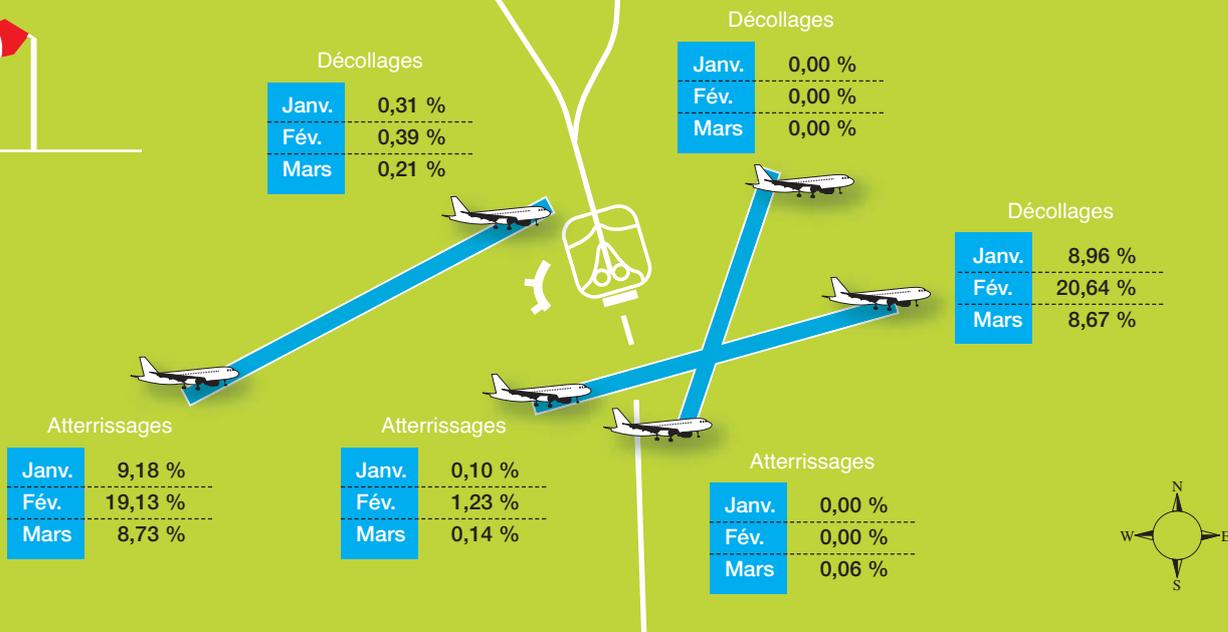
FACE À L'OUEST

(en % du total des mouvements)



FACE À L'EST

(en % du total des mouvements)





Utilisation des seuils de piste / CDG

FACE À L'OUEST

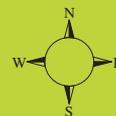
(en % du total des mouvements)

Décollages

Janv.	19,23 %
Fév.	12,17 %
Mars	21,42 %

Atterrissages

Janv.	17,43 %
Fév.	10,50 %
Mars	19,14 %



Décollages

Janv.	21,90 %
Fév.	12,46 %
Mars	24,13 %

Atterrissages

Janv.	23,76 %
Fév.	14,76 %
Mars	27,05 %

FACE À L'EST

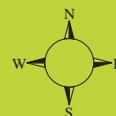
(en % du total des mouvements)

Atterrissages

Janv.	4,03 %
Fév.	11,12 %
Mars	1,80 %

Décollages

Janv.	3,91 %
Fév.	11,21 %
Mars	1,84 %



Décollages

Janv.	5,01 %
Fév.	13,83 %
Mars	2,31 %

Atterrissages

Janv.	4,73 %
Fév.	13,95 %
Mars	2,31 %



Utilisation des doublets / CDG

Sur 24h :

	Janvier	Février	Mars
Doublet Nord	44,61 %	45,00 %	44,19 %
Doublet Sud	55,39 %	55,00 %	55,81 %

Sur la période
22h-6h :

	Janvier	Février	Mars
Doublet Nord	39,00 %	44,42 %	43,01 %
Doublet Sud	61,00 %	55,58 %	56,99 %



Altitude d'interception des ILS

Dans la phase finale de vol, les avions utilisent l'ILS, système d'atterrissage aux instruments, qui les guide jusqu'à la piste sur une pente régulière de 5%. L'interception de l'ILS s'effectue après une phase de vol en palier à une altitude comprise entre 2000 pieds (soit 600 mètres) et 4000 pieds (soit 1200 mètres).

ORLY

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	46,92%	47,10%	42,48%
3000 ft	51,93%	51,71%	55,75%
2000 ft	1,16%	1,19%	1,77%

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	51,58%	50,06%	43,35%
3000 ft	47,56%	49,62%	55,61%
2000 ft	0,85%	0,32%	1,04%



CDG

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	6,89%	10,38%	8,98%
3000 ft	92,22%	88,98%	88,83%
2000 ft	0,88%	0,64%	2,18%

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	98,64%	98,34%	98,74%
3000 ft	1,17%	1,47%	1,11%
2000 ft	0,19%	0,18%	0,15%

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	96,59%	98,64%	95,68%
3000 ft	2,29%	1,16%	2,25%
2000 ft	1,12%	0,20%	2,06%

	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	7,17%	6,63%	5,47%
3000 ft	92,40%	92,92%	93,92%
2000 ft	0,43%	0,45%	0,61%



LE BOURGET

	Janv.	Fév.	Mars
2000 ft	100%	100%	100%

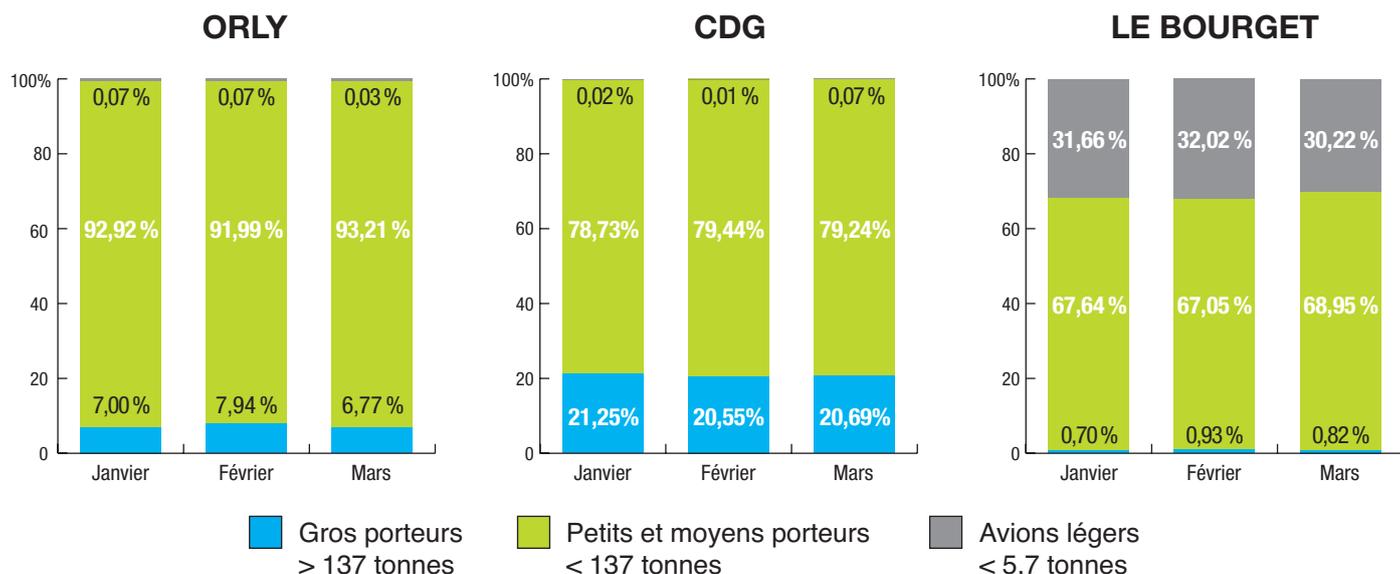
	Janv.	Fév.	Mars
4000 ft	40,17%	39,16%	43,77%
2000 ft	59,83%	60,84%	56,23%





Répartition du trafic par catégorie d'avions

(en pourcentage)



Non respect des Volumes de Protection Environnementale

(nombre de manquements relevés)

	Janvier	Février	Mars
Orly	4	0	2
CDG	1	5	nd

nd : non disponible.



Délestage de kérosène

	Octobre	Novembre	Décembre
Orly	0	0	0
GDG	0	0	0

Le délestage de carburant est une procédure exceptionnelle, mise en œuvre en cas de retour vers l'aéroport de départ. Il a pour but de faire baisser le poids de l'appareil pour rendre possible l'atterrissage. Il s'effectue à une altitude supérieure à 2000 m en dehors des zones urbanisées et sans retombées au sol.



Arrivées du sud-ouest en descente lisse sur CDG

(% d'arrivées à plus de 2000 mètres au-dessus de la commune de Thoiry)

